

Brevet de samaritain

Les formations suivantes sont **reconnues** par Swiss Snowsports comme formation de samaritain:

- Cours de samaritain auprès d'une société suisse de samaritains
- Sanitaire d'unité de l'armée suisse
- Soldat sanitaire ou soldat d'hôpital
- Physiothérapeute HES
- Etudiants en médecine
- Infirmier / Infirmière en hôpital
- Certificat de secouriste catégorie II CESU
- Erste Hilfe Basislehrgang Deutsches Rotes Kreuz
- PSE2 premiers secours en équipe de niveau 2
- Formation Sama 144
- Emergency first aid british association of ski patrollers
- PADI Divemaster and emergency first response
- BLS-AED-SRC Niveau 2
- Assistant pratique médical

Les dates des cours de samaritains, se trouvent sous www.samariter.ch

Les formations suivantes **ne sont pas reconnues** par Swiss Snowsports comme cours de samaritain.

- Brevet de secouriste et formation CPR
- Sanitaire de section
- BLS 1 – cours de l'armée suisse
- SLRG Brevet 1
- Attestation de formation aux premiers secours
- PADI First aid
- Basic alpine live support B.A.L.S
- Corpo nazionale soccorso alpino e speleologico
- Emergency responder (CPR-BLS/AED/First Aid – Adult)

Si vous avez suivi une autre formation et que vous désirez savoir si elle vous donne droit à une attestation d'équivalence pour le cours de samaritain, procédez comme suit :

Envoyez

- une copie de votre certificat/diplôme
- une description détaillée et complète de la durée et du contenu du cours
(N'envoyez S.V.P. pas de liens Internet vers des pages Web de votre formation. L'Alliance suisse des samaritains ne les contrôle pas)

directement à l'adresse suivante :

Alliance Suisse des Samaritains
Philippe Pillonel
Fax : 062 286 02 51
philippe.pillonel@samariter.ch

Conditions requises pour une attestation d'équivalence :

La formation doit comprendre au minimum 24 heures de cours.

En Suisse, cela représente 14 heures de cours de samaritain et 10 heures de cours de secourisme.

Voir également : http://www.samariter.ch/fr/i/samariterkurs_content---1--1255.html

Le contenu suivant doit être traité :

- Système respiratoire
- Sang et maîtrise des hémorragies
- Évaluation du patient
- Lésions dues à des sources thermiques et électriques
- Crâne et tête
- Appareil locomoteur
- Système cardio-vasculaire
- Transport des patients
- Médicaments et pharmacie
- Traitement des plaies et pansements